

# L'OFEN valide les économies d'énergie genevoises

Genève, le 03.12.2025

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) confirme les économies d'électricité réalisées par SIG grâce au Programme éco21, dans le cadre des nouvelles obligations fédérales d'efficacité électrique. Environ 200 GWh d'économie ont été validées pour la période 2022-2024. Cette reconnaissance de l'OFEN permet à SIG de couvrir ses exigences jusqu'en 2028. Ces résultats confirment la qualité et l'efficacité du programme éco21 et soulignent l'importance des initiatives cantonales dans la transition énergétique suisse.

La nouvelle Loi fédérale relative « à un approvisionnement en électricité sûr » reposant sur des énergies renouvelables (Mantelerlass) a été acceptée par le peuple suisse le 9 juin 2024. Dès lors, les fournisseurs d'électricité suisses doivent chaque année réaliser des économies d'électricité correspondant à un pourcentage de leur volume annuel de ventes. Dès l'année 2026, ce pourcentage est fixé à 1% et passera à 1,5% en 2027 et sera plafonné à 2% dès 2028.

Dans ce cadre-là, les fournisseurs suisses ont eu l'opportunité de valoriser auprès de l'OFEN les économies d'électricité déjà réalisées durant la période 2022-2024. Les Services Industriels de Genève ont ainsi pu faire reconnaître par la Confédération les efforts déjà entrepris grâce au Programme éco21. Cette reconnaissance permet aux Services Industriels de Genève de répondre d'ores et déjà aux exigences fédérales en matière d'efficacité énergétique jusqu'en 2028.

Cette validation de l'OFEN marque un tournant. En effet, pour la première fois les économies d'électricité réalisées à Genève permettent de répondre à des obligations fédérales et sont reconnues comme une contribution à la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Suisse.

Depuis son lancement en 2007, le Programme éco21 mobilise les Genevoises et Genevois autour d'un objectif commun : consommer moins et consommer mieux. Cette reconnaissance témoigne de la qualité et de la rigueur du programme éco21, tout en soulignant le rôle déterminant des initiatives cantonales dans la réussite de la stratégie énergétique nationale.

### **Une reconnaissance nationale pour 18 ans d'efforts collectifs**

En dix-huit ans, le programme a accompagné près de 100'000 ménages, 4'000 entreprises, 62 régies et propriétaires ainsi que 42 communes dans la mise en œuvre de solutions pour réduire leur consommation d'électricité et de CO2. En partenariat avec l'Etat, le Programme SIG-éco21 a construit des liens de confiance avec l'ensemble des acteurs genevois de la transition écologique : milieux économiques et professionnels, partenaires immobiliers et académiques, collectivités, PME et grandes entreprises. Grâce à leur implication, les Services industriels de Genève peuvent aujourd'hui appréhender leurs nouvelles obligations fédérales avec des bases solides.

---

### **CONTACT MÉDIAS**

Antoine Wisard, chargé de Relations publiques

[antoine.wisard@sig-ge.ch](mailto:antoine.wisard@sig-ge.ch)

**M** 079 592 05 98